

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME PREMIER

II

1882

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1883

IX^e SÉANCE. — 5 Janvier 1882

Présidence de M. ARLOING, Président

M. Paulet, président sortant prononce le discours suivant :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, laissez-moi vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'appelant à diriger vos discussions. Laissez-moi vous dire combien je me sens et me sentirai toujours fier de voir mon nom figurer en tête de la liste chronologique de vos présidents futurs.

Il y a bien longtemps que l'on a, pour la première fois, comparé les débuts d'une société naissante aux premiers pas de l'enfant qui s'essaie à marcher. Cette comparaison est aujourd'hui devenue banale et sa banalité même prouvé sa justesse. Pour nous tous, qui avons fondé la Société d'Anthropologie de Lyon et qui nous intéressons à son existence, ce n'a pas été une de nos moindres préoccupations que de nous demander ce qui allait advenir de notre œuvre. Aucun de nous ne s'attendait sans doute à la voir prendre, de prime saut, une extension et une autorité que la consécration du temps peut seule donner ; aucun de nous ne comptait la voir, dès sa naissance, forte et robuste comme la γλαυκῶπις Ἄθηνῆ des poètes sortant tout armée de l'encéphale du père des dieux. Nos prétentions étaient et sont encore plus modestes : vivre d'abord, grandir ensuite, tel est et tel doit être notre objectif.

Quant à la première partie de cette proposition, notre but est atteint. Notre enfant est né viable, il vit et je ne crois pas trop

m'avancer en affirmant qu'il est assez bien constitué pour pouvoir parcourir sans encombre une longue carrière. Quant à la seconde, si je n'écoutais que mes sentiments paternels, peut-être serais-je tenté de vous déclarer que tout est pour le mieux. Il est toujours pénible de reconnaître une imperfection, si petite qu'elle soit, dans sa descendance directe. Pourtant, j'estime qu'il y a lieu de nous tenir en garde contre un optimisme perniciosus, quoique bien excusable. Méconnaître les défauts d'une œuvre quelconque, c'est renoncer par cela même à la perfectionner ; et, nous sommes tous trop désireux de voir la nôtre prospérer, pour fermer les yeux à l'évidence et nous contenter des résultats acquis jusqu'à ce jour. Aucun de vous ne me démentira lorsque je constaterai que les progrès réalisés depuis un an n'ont pas été en rapport avec le temps employé à les obtenir. L'enfant vit, sans doute, il marche même sans trop trébucher ; mais il marche à pas bien lents et ses progrès sont peu rapides. C'est certainement un enfant très éduicable, mais c'est un enfant *en retard*. Insister plus longuement sur ce point serait hors de propos ; il me suffit de vous avoir indiqué ce desideratum pour être bien convaincu que chacun d'entre vous s'efforcera d'y porter remède dans la limite de ses moyens ; car, ne l'oublions pas, mes chers collègues, l'avenir de notre Société dépend de nous tous. Il s'agit là de votre bonne volonté ; donc, cet avenir est assuré. Excusez-moi de vous parler ainsi à cœur ouvert ; mais un président qui va quitter le fauteuil, c'est presque un mourant, et, de la bouche d'un mourant, on peut entendre toutes les vérités.

D'ailleurs, je ne voudrais pas qu'aucun de vous se méprenne sur le sens de mes paroles. Guidé par mon ardent désir de voir notre Société forte et prospère, j'ai fait appel à votre zèle dont personne n'a jamais douté, et, si j'avais dépassé le but, si, au lieu d'exciter votre émulation, je n'avais provoqué que votre découragement, je désavouerais à l'instant ce que je viens de vous dire comme allant absolument à l'encontre de ma pensée.

Mais ce n'est là, sans doute, de ma part, qu'une crainte chimérique. Si les travaux de notre Société n'ont pas été aussi nombreux que je l'eusse désiré, nos séances n'ont cependant pas été dénuées d'intérêt et il me suffira de vous rappeler ici, en quelques mots, les communications qui vous ont été faites pour bannir toute idée de découragement et vous donner espoir en l'avenir. Souvenez-vous de l'attention soutenue avec laquelle vous avez écouté l'exposé si lucide de M. Lacassagne sur le volume et la forme de la tête dans ses rapports avec le travail intellectuel, sa savante communication sur les sépultures et la crémation, son travail si complet et si attrayant sur la marche de la criminalité, enfin son étude des tatouages. M. Lacassagne s'est montré l'un de nos membres les plus actifs et je crois être votre interprète en le remerciant ici publiquement d'avoir bien voulu nous communiquer des travaux dont vous avez tous pu apprécier la haute valeur.

Comme complément à la première communication de M. Lacassagne, M. Arloing, à qui je suis heureux d'avoir à céder ma place dans un instant, vous a présenté des pièces très intéressantes desquelles il résulte que la fréquentation habituelle de l'homme semble avoir pour effet d'augmenter le volume de la masse encéphalique chez le chien.

A propos des sépultures chez les peuples anciens, M. de Milloué nous a décrit une momie américaine conservée au musée Guimet; il a, de plus, apporté dans nos discussions le contingent de ses connaissances aussi profondes que variées, en tout ce qui a trait aux croyances et aux usages religieux des peuples de l'extrême Orient. M. Philastre, que nous voudrions entendre plus souvent, nous a fait connaître quelques-unes des observations qu'il a été à même de faire dans ses voyages en Chine.

M. Gayet, reprenant l'étude des malformations du crâne à un point de vue particulier, a cherché à savoir s'il n'existait pas une relation entre ces malformations et les variétés de courbure de la cornée. La situation spéciale de M. Gayet le

met à même de poursuivre fructueusement ses recherches expérimentales et la Société espère qu'il voudra bien la tenir au courant des résultats obtenus à l'avenir. En attendant, elle le remercie d'avoir bien voulu lui communiquer les résultats obtenus jusqu'ici.

M. Cornevin vous a présenté des ossements d'animaux domestiques trouvés dans un tumulus. M. Coutagne vous a fait voir un exemple curieux de persistance du thymus chez l'adulte.

Mais à quoi bon tout citer ? Vous étiez là, vous avez pris plaisir à entendre et vous vous souvenez. Ceux de nos collègues dont je ne parle pas m'excuseront d'omettre leurs noms dans un exposé qui n'a pas la prétention d'être complet. Ces quelques exemples suffiront à vous prouver que nos séances n'ont pas été absolument stériles, surtout si l'on se rappelle que la plupart de ces travaux ont donné lieu à des discussions parfois aussi intéressantes que la communication qui en avait été le point de départ.

Je dirai donc, en terminant, que notre Société n'a pas été improductive pendant cette année. Pouvions-nous mieux faire ? Je le crois fermement. En jetant les yeux autour de moi, je vois partout la jeunesse, l'intelligence, le savoir ; je vois partout des éléments précieux, se dérobant, je ne sais pourquoi, à une publicité de bon aloi également profitable à celui qui donne et à ceux qui reçoivent.

Nous avons en nous-mêmes tout ce qu'il faut pour produire et pour *bien* produire. A l'œuvre donc. Ne conservez pas pour vous seuls les connaissances que vous avez péniblement acquises. Souvenez-vous qu'une Société scientifique ne peut grandir que par l'activité des membres qui la composent, et prenez aussi pour devise ce mot qui sert de guide à une autre Société dont je suis heureux d'être membre : *Laboremus*.

J'invite M. Arloing à prendre le fauteuil de la présidence.

M. Arloing, président pour 1882, prenant possession du fauteuil, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Vous vous êtes montrés fort bienveillants à mon égard en me désignant pour présider à nos travaux pendant l'année courante. Je n'avais, en effet, d'autres titres à vos suffrages que le désir ardent de bien faire, et ce titre nous le possédons tous à un égal degré.

Je vous suis donc infiniment reconnaissant, Messieurs, de la marque de confiance que vous m'avez accordée.

Ce n'est pas sans appréhension que je m'assieds à la place de mon honoré prédécesseur.

M. Paulet, dont le grand savoir est unanimement consacré, a donné pendant sa présidence des preuves si nombreuses de tact et de zèle éclairé, que je me sens incapable de le remplacer.

Que votre président d'hier me permette de dire que nous regrettons vivement que la rigueur de nos statuts l'ait empêché d'occuper encore le fauteuil d'où il avait si largement contribué à organiser, à donner la vie à notre réunion. En accomplissant cette tâche délicate et difficile, il s'est acquis la reconnaissance de ses collègues; je suis heureux de lui en offrir l'expression au nom de tous.

Si la Société d'anthropologie de Lyon a pris naissance en 1881, elle doit manifester sa vitalité en 1882.

A ce point de vue, l'année se présente sous d'excellents auspices.

Après vous en avoir informé, votre Conseil s'est préoccupé d'organiser des conférences publiques sur les sciences anthropologiques.

Il est bon et utile que nous concourions à répandre des connaissances positives sur l'origine de l'homme et sa place dans l'échelle des êtres, sur ses caractères organiques et ses tendances philosophiques ou religieuses.

La collaboration de plusieurs de nos distingués collègues

nous est acquise, aussi espérons-nous ouvrir bientôt la série des conférences de l'année.

Dans l'une de vos dernières séances, vous avez émis le vœu de voir publier aussitôt que possible un fascicule de vos futures annales.

Nous possédons déjà pour donner satisfaction à ce vœu les procès-verbaux intéressants que nous devons au dévouement et au savoir de vos secrétaires; mais leur publication sera rehaussée par l'adjonction de quelques travaux originaux. Nous nous plaisons à penser que leurs auteurs voudront bien nous faire l'honneur de nous les confier. Ils ne sauraient douter qu'ils ne soient très bien mis en œuvre par notre savant secrétaire général qui rencontrera dans votre trésorier le concours le plus empressé.

En un mot, j'adresse à tous les membres de la Société un pressant appel. Je prie surtout ceux d'entre nous, dont nos modestes et intermittentes annales ne sauraient attirer les mémoires, de nous faire profiter néanmoins de leurs travaux par des communications orales et de vouloir bien déposer des notes sommaires dans nos archives. Lorsque les jours d'abondance seront venus, la Société sera heureuse de se parer du savoir et du labeur de ses membres et de se montrer digne de la réputation qui la précède.

C'est dans le ferme espoir de pouvoir compter sur votre concours et votre indulgence, que j'ai l'honneur, Messieurs et chers collègues, de vous proposer de nous mettre au travail et d'aborder l'ordre du jour de cette séance.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. le D^r Pozzi, accusant réception de la somme de cent francs votée par la Société pour la souscription au monument Broca.

OUVRAGES OFFERTS

- Dr HAMY. *Anthropologie de l'Île de Timor.*
 — *Cook et Dalrymple.*
 — *Rapport sur les collections ethnographiques du Trocadéro.*
 — *Biographie d'Édouard Lartet.*
 — *Recherches sur les proportions du bras.*
 — *Note d'anthropologie préhistorique de la Normandie.*
 — *Développement des lobes cérébraux des Primates.*
 — *La roche fendue à Santenay (Côte-d'Or).*
 — *L'épine nasale des Primates.*
 — *Les Négritos à Formose.*
 — *Les Alfouros de Gilolo.*
 — *La Genèse de la scaphocephalie.*
 — *Note d'anthropologie à l'exposition du Havre.*
 — *Du Prognathisme artificiel.*
 — *Ethnologie des Négritos.*
 — *Les Penongs Pinks.*
 — *Deux Microcéphales américains.*
 — *L'anthropologie à l'Exposition de géographie de Paris.*
- MORENO. *Anthropologia y Arqueologia* : conférence faite à Buenos-Ayres, en novembre 1881.

ÉLECTION

M. JOSEPH GILLET est élu membre titulaire.

MM. : Dr HAMY, conservateur du Musée ethnographique du Trocadéro, Dr TOPINARD, secrétaire de la Société d'anthropologie de Paris, Dr MORENO, directeur du Musée ethnologique de Buenos-Ayres; F. BAYERN, de Tiflis; Dr A. BASTIAN, conservateur du Musée ethnologique de Berlin, Dr F. JAGOR, membre de la Société d'anthropologie de Berlin, sont élus membres correspondants.

DISCUSSION SUR LA COMMUNICATION DE M. LACASSAGNE
LES TATOUAGES

M. Lacassagne, complétant sa communication sur le tatouage, parle du tatoueur lyonnais et présente un certain nombre de dessins de tatouages qui lui ont été remis par cet artiste.

M. Chantre, montrant un essai de carte de la distribution géographique du tatouage, présente quelques observations sur les modes de tatouage usités dans les diverses régions du globe.

Le tatouage chez les peuples primitifs actuels est, ainsi que tout le monde le sait, différent de celui qui se fait dans les milieux civilisés et, si l'on passe en revue les diverses populations chez lesquelles cet usage est le plus développé, on trouvera qu'il présente des variétés curieuses.

En Océanie, la peinture en lignes rouges ou blanches est pratiquée à côté du véritable tatouage.

Chez les Tasmamiens et les Australiens, le tatouage s'obtient par des incisions faites à l'aide de pierres tranchantes ou de dents de requins. Ces incisions exécutées sur la poitrine et les membres se comblent par un bourrelet cicatriciel, saillant et de couleur claire. Chez les Papouas Néoguiniéens, le même procédé est employé, mais la scarification est un peu différente. Cet usage est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes excepté à Viti et dans la Nouvelle-Guinée.

C'est surtout chez les Polynésiens que le tatouage a été poussé au plus haut degré artistique; le système usité se rapproche de celui qui est employé par les Européens; il est opéré par des piqûres épidermiques faites avec une sorte de petit peigne imprégné de matière colorante.

La piqûre et l'incision sont employées simultanément par les Néozélandais; l'une vient compléter l'autre. Chez ces populations, le tatouage est une marque de distinction interdite aux femmes, il se porte surtout sur la face et suit les contours du visage. C'est de chez les Maoris que l'on rapporte ces splendides têtes momifiées portant de si remarquables tatouages.

Chez les Polynésiens, la couleur bleue était le plus généralement adoptée.

En Amérique, le tatouage n'a jamais été très répandu; il est pratiqué sobremment dans le Sud par les Chamas et les tribus du Grand Chaco, du Guarami et des Pampas. Dans ces pays, cette coutume persiste chez les femmes et se réduit à quelques

lignes tracées sur la face ; c'est d'ordinaire le signe de l'attestation de la nubilité.

Assez rare dans le Nord, on ne la trouve guère que chez les Esquimaux, encore les femmes auxquelles elle est réservée ne se dessinent-elles que quelques lignes sur la figure.

En Afrique, la peinture est plus fréquente que le tatouage vrai, dans le Sud du moins. On rencontre le tatouage surtout chez les Niamniam ; quatre carrés remplis de piquetures imprimés sur la face constituent l'ornementation générale ; une sorte de croix sur la poitrine et des lignes sur les bras sont aussi très fréquents.

En Sénégambie, les femmes se tatouent les gencives et les lèvres en bleu, en les piquant avec des épines ou des pointes de fer trempés dans de l'indigo.

Chez les Bédouins, les femmes surtout, se tatouent les doigts et les lèvres.

Il faut rappeler aussi pour mémoire les tatouages extraordinaires des Japonais qu'il est intéressant d'étudier actuellement, puisque cet usage bizarre va disparaître devant des ordonnances formelles de la police impériale.

M. Chantre montre plusieurs dessins et quelques objets complétant ce qui a été dit sur le tatouage chez les Polynésiens, Néo-zélandais, etc. ; il montre, entre autres, un curieux tatouage en relief d'un chef de Polynésiens.

Trois crânes de ces contrées attirent spécialement l'attention de la Société. L'un, momifié, provenant de la Nouvelle-Zélande présente des tatouages au pointillé très remarquables ; un autre, entièrement décharné, venant des Molluques a été peint en rouge ; c'est peut-être une forme de tatouage ; le troisième, un crâne de femme Négrito, trouvé à Bornéo, est très artistement sculpté de dessins qui rappellent certains tatouages. Ce crâne important à plusieurs points de vues a été décrit par M. Hamy dans les *Crania ethnica*.

M. Lortet observe que, dans ses voyages en Syrie, il a remarqué plus fréquemment des tatouages chez les femmes que

chez les hommes, et rapproche de cet usage la coloration de certaines parties du corps, notamment de la paume des mains et du talon, au moyen du henné; il se demande s'il n'y aurait pas dans ce fait quelque influence religieuse.

M. Paulet a fait des remarques analogues en Algérie; il croit que chez les peuples musulmans les femmes sont tatouées à l'exclusion des hommes.

M. Lacassagne n'est pas de cet avis, car, dans différentes parties de l'Algérie, il a vu fréquemment des hommes tatoués de marques particulières, ordinairement très visibles qui paraissent être soit des indices de valeur, soit des marques de tribu. Quant au henné, c'est une teinture usitée dans tout l'Orient, mais qui n'a aucun rapport avec le tatouage; elle s'efface, du reste, assez vite, en trois mois environ. 4

M. Cauvet pense que le tatouage des femmes est un *totem* de tribu.

M. Arloing demande si cet usage ne se rapporterait pas à la même idée qui préside au tatouage des chevaux en Algérie.

M. Lacassagne répond qu'en Algérie on ne tatoue que les chevaux de grande race, et que cette coutume est même appliquée aux *Slouyis* ou chiens des grandes tentes; mais il n'a pas remarqué qu'il y eut une marque particulière à certaines tribus, c'est une opération qui paraît livrée au goût du propriétaire de l'animal.

COMMUNICATION

CONCORDANCE DE L'USAGE DU BRONZE ET DE LA DOMESTICATION DU CHEVAL

PAR M. CORNEVIN

L'élucidation des questions préhistoriques présente tant de difficultés qu'il semble naturel de penser que les paléo-ethnologues, les anthropologistes et même les historiens doivent accueil-